



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1086

11 July 2013

FRENCH

Original: ENGLISH

---

**960<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n<sup>o</sup> 960 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCISION N<sup>o</sup> 1086**  
**RECOMMANDATION RELATIVE À LA NOMINATION DU HAUT**  
**COMMISSAIRE DE L'OSCE POUR LES MINORITÉS NATIONALES**

Le Conseil permanent,

Rappelant la décision de créer un poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales prise au Sommet de la CSCE tenu à Helsinki en 1992,

Considérant que, conformément à la Décision n<sup>o</sup> 2/10 du Conseil ministériel, le mandat de M. Knut Vollebaek en tant que Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales prendra fin le 19 août 2013,

Exprimant sa gratitude au Haut Commissaire sortant de l'OSCE pour les minorités nationales, M. Knut Vollebaek, pour sa contribution à l'œuvre de l'OSCE et au développement des activités de l'Organisation,

1. Prie le Président du Conseil permanent de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la nomination du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, tel qu'il figure dans le document MC.DD/2/13 du 9 juillet 2013 ;
2. Recommande au Conseil ministériel d'adopter cette décision dans le cadre d'une procédure d'approbation tacite prenant fin le 17 juillet 2013 à midi HEC.